



BONNE LECTURE !



Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr

Mairie ☎ : 03.85.96.56.71 ; fax : 03.85.96.70.33

10 rte de St Germain du Bois 71 380 OSLON

email : oslon@wanadoo.fr

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

Vous avez pu ces derniers jours assister et participer à des manifestations conviviales.

L'animation des bénévoles et leur engagement sont à saluer, ceci concourt au fait que notre commune vit et que les oslonnais s'y sentent bien.

Nous vous souhaitons un été de repos, de découvertes et de loisirs.

Veillons sur les propriétés des voisins pendant leurs absences.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Le Maire

Yvan NOEL

Juillet 2019

Bulletin municipal n°46

Dans ce numéro

Dans ce numéro	
Edito	Page 1
Travaux logements	Page 2
Journée Citoyenne	Page 2
Travaux rue du Galois	Page 2
Concert audition DRIGON	Page 3
Rucher partagé	Page 3
Aubade d'été	Page 4
Fête des écoles	Page 4
A travers chants	Page 5
Valorisation compost	Page 5
Pique-nique cantine	Page 5
Effectifs scolaires	Page 6
Vacances bibliothèque	Page 6
Raie du Moulin	Page 6
Info bruit et respect voisinage	Page 7
Propreté des rues	Page 7
CIO	Page 7
Théâtre	Page 8
Amicale pétanque	Page 8
Affouages	Page 9
Élection Reines	Page 9
Route 71 / vélo électrique	Page 9
Chiens dangereux	Page 10
Ambroisie	Page 10
Promenade Deudeuche / bulle d'un soir	Page 11
Mot du Glaud'	Page 12
Dans nos jardins	Page 13
A vos agendas	Page 14

Travaux logements communaux rue du Galois



Durant la première semaine de Pâques, le Pôle jeunesse a participé à la mise en peinture de la façade des 2 logements communaux.

Une dizaine de jeunes filles ont participé à ce chantier, encadrée par Gaëlle DAMOUSSEaux et Philippe GONIN ...

La rémunération de ce chantier permettra aux jeunes de financer leur pass activité.

Journée Citoyenne 2019

Le 11 mai a eu lieu la deuxième journée citoyenne oslonnaise.

Partagés entre l'atelier "Jardin Pédagogique Partagé" et l'atelier "Sentier Pédestre", tous les participants ont pu apporter leur pierre à l'édifice.

Les uns ont activement contribué au démarrage du jardin par le biais de diverses plantations, les autres ont réalisé des panneaux pour compléter le jalonnement du sentier pédestre, d'autres se sont occupés de la pause de midi.



Malgré une météo qui n'était pas très prometteuse mais qui a finalement été indulgente, cette journée fut un nouveau succès et une grande satisfaction pour tous les participants qui attendent déjà la prochaine édition.



Travaux rue du Galois (dernière phase)

Une réunion a été organisée, salle polyvalente, le 12 juin. La présentation des travaux a été effectuée par le maître d'œuvre Loïc SEGUIN de R2S Concept.

Les habitants ont donc pris connaissance du projet de réfection de la rue. Les travaux sont programmés pour début septembre pour une durée d'environ 2 mois. C'est l'entreprise GUINOT qui a été retenue lors de l'appel d'offres.

Le responsable de l'entreprise fera une reconnaissance des travaux à réaliser et affinera entre autre la question des grilles d'eaux pluviales à mettre en place et déterminera à qui incombera la prise en charge (propriétaire ou commune).

Les adjoints sont à la disposition des propriétaires pour plus amples informations.

Concert Audition DRIGON (concert gratuit)

Jeudi 13 juin, comme chaque année désormais, les élèves de l'association Accordéon Musique et Chants et des ateliers Éveil Musical et Chœur Studio Live nous ont fait passer un agréable moment musical. Chant, piano, accordéon et synthétiseur se sont succédé face à une salle bien remplie, permettant à ces musiciens, débutants comme confirmés, de présenter leur travail de l'année.



Parmi la vingtaine d'élèves de Sandrine et Gilbert DRIGON ayant participé à l'événement, quatre oslonnaises étaient présentes : au piano : Lilou COUCHET avec *Playful Dialogue* et Ninon FOURGEOT avec *Alleluyah* ainsi qu'au synthétiseur : Chloé GUILLEMIN avec *Que sera sera* et Françoise JACOB avec *Ballade Irlandaise* puis *Red River Valley*.

Bravo à eux, et n'hésitez pas à (re)venir l'année prochaine !

Rappelons que l'école dispense à OSLON des cours individuels de piano, accordéons, synthétiseur et chant ainsi que des cours collectifs de chant pour tout âge ; les inscriptions ont par ailleurs déjà commencé. *Pour plus de renseignements* : ☎ 06.08.89.52.30

Rucher Partagé

Samedi 15 juin de 10 h à 12 h, a eu lieu une animation découverte du rucher partagé d'OSLON.



Cette matinée ouverte à tous, organisée par le pôle environnement du Grand Chalon, a réuni une vingtaine de personnes venues d'OSLON ou des communes environnantes.

Les explications ont été données par le Dr Yves RONDELET, Président de l'Association "Apiculteurs sans frontières", en présence de M. Pierre JACQUIN, propriétaire du terrain et Président de l'Association "Une autre économie pour une autre terre".

Le terrain d'environ 1 ha sur lequel se situe le rucher bénéficie de la classification BIO. Grâce à des plantations choisies en fonction de leur mois de floraison, le lieu protège les abeilles en leur offrant à proximité les plantes mellifères dont elles ont besoin au fil des saisons.

De nombreux noisetiers ont été plantés ; ils offrent dès février un pollen de qualité nutritionnelle médiocre mais ayant le grand intérêt d'être précoce. En mars, des saules marsault offrent à leur tour du pollen qui est de très bonne qualité et du nectar. Vient ensuite le tour des merisiers sauvages, celui des érables sycomores en avril, des acacias, du févier d'Amérique, des tilleuls, des tétradium daniellii (arbres à miel, comme celui planté lors de l'inauguration du rucher), des arbres fruitiers (en dehors de la parcelle), etc.

A ce jour, environ 10 familles possèdent une ou plusieurs ruches sur le site (5 ruches maximum sont autorisées). Il reste la possibilité de s'inscrire pour environ 3 familles, le nombre étant limité pour que la nourriture reste suffisante et que les ruches n'aient pas à être déplacées.

Des cours théoriques sont donnés à FRAGNES tous les 3^e mardis de chaque mois.



A savoir : Une abeille vit environ 8 semaines, une reine vit jusqu'à 3 ans. L'abeille travaille les 4 premières semaines de sa vie à l'intérieur de la ruche et les 4 autres à l'extérieur. Toutes les abeilles exercent tous les métiers de la ruche (ex : nettoyeuse, ventileuse, gardienne) mais toutes terminent en tant que butineuse.

Après de nombreuses explications toutes plus intéressantes les unes que les autres sur le site, les abeilles, les ruches, une visite a été faite de la parcelle et la matinée s'est terminée par la dégustation du miel directement prélevé du cadre. Un délice...

Plus d'info sur www.ApiculteursSansFrontieres.fr ou au 06.10.17.45.21

Aubade d'été

L'Union Musicale de SAINT MARCEL en visite le 21 juin nous a produit son aubade.

Le président Jean FILLEUL accompagnait l'harmonie composée de cuivres, d'autres instruments à vent et de percussions à la conduite éclairée et commentée par Gilles LUDMANN.

Des morceaux choisis de style et origine différents ont composé ce récital.

Merci pour cette soirée musicale.



Fête des Écoles

Le samedi 22 juin a eu lieu la fête de fin d'année scolaire organisée par l'association Ambiance & Loisirs.

L'après-midi, les écoliers encadrés par les enseignants et Fabienne, ATSEM, ont dansé et chanté, accompagnés par Paul VILLIERS à la guitare.

Cette édition a été particulièrement réussie avec un temps ensoleillé, les distractions diverses (mini-moto, balade à poney mur d'escalade, château gonflable, etc.), la restauration proposée, la buvette, les concerts et en fin de soirée le magnifique feu d'artifice.

2 petites Laotiennes ont fait une démonstration de danse traditionnelle. Nous félicitons l'ensemble des bénévoles pour leur participation active.



A travers chants

La chorale de SAINT MARCEL a assuré un concert le 27 juin. Cette formation de Martine DUPLAA nous a présenté le répertoire de la saison. Sopranos, altos, barytons et ténors sous la baguette de Martine ont bravé la moitié de la pièce pour plus de 25 chansons internationales.

Très apprécié par le public, le concert s'est terminé par un bis.



Valorisation du compost municipal

Souvenez-vous, dans le bulletin municipal d'octobre 2018, vous étiez informés qu'un composteur était installé dans l'enceinte de l'école maternelle. Grâce à ce composteur, les élèves, avec le concours du Grand Chalon, des enseignants et des agents techniques, ont réussi avec succès à prendre conscience que les déchets du restaurant scolaire pouvaient être transformés.

Dans la continuité, ce compost a été valorisé en étant utilisé dans la réalisation de 35 plantations de ficoïdes (cf article Dans nos jardins) en petits pots qui ont fait la joie des élèves de CM1 et CM2.

En effet, ce jeudi 27 juin, en présence de Mme Nathalie CORPET et de MM. Yvan NOËL, Claude SEURRE, Christophe VARREAUX, Aurélien GUYOT, Steve ROBERT, Christian BESSARD, chaque élève a reçu une bouture à emporter à la maison.

Nous remercions les enfants pour l'intérêt qu'ils ont porté à la démarche.



Pique-Nique cantine

Le vendredi 5 juillet, la Municipalité a rassemblé les enfants pour le traditionnel repas de fin d'année.

Les enfants de Maternelle sont restés dans l'enceinte de l'école pour profiter de ce pique-nique en plein air. Les élémentaires encadrés par les Agents et Elus volontaires se sont installés sous les arbres pour se restaurer ; une bataille d'eau s'en est suivie, avec uniquement ceux qui ne craignaient pas d'être arrosés, des signatures ont ornées les quelques teeshirts présentés par les élèves en souvenir du collectif. Les vêtements asséchés, nous avons rendu les élèves aux enseignants pour la dernière après-midi « studieuse ».



Effectifs scolaires pour la rentrée de septembre

Nous avons demandé à rencontrer l'Inspecteur de secteur de l'Éducation Nationale pour faire un point des inscriptions pour la rentrée prochaine et suite à la présentation de l'organisation prévue par l'équipe enseignante lors du Conseil d'école, nous avons pris la décision d'écrire à l'Inspecteur de secteur pour qu'il fasse part de nos sentiments sur la situation de rentrée au DASEN.

Nous sommes à plus de 27 élèves en moyenne par classe (110 élèves répartis en 4 classes) :

29 en PS & MS (gros effectif)/ GS & CE2/CP & CE1/CM1 & CM2

Proposition pour éviter une classe à triple niveau !!

Nous demandons à minima un recomptage à la rentrée, nous serions plutôt favorables à une réouverture de classe (logistique et locaux disponibles).

Les 2 demi-postes surnuméraires ne sont pas reconduits.

Une décharge de la Directrice est prévue, mais pour toute intervention intempestive de direction, notre ATSEM sera sous pression.

Vacances Bibliothèque

Avant de fermer ses portes pour les congés d'été, la bibliothèque a fait un clin d'œil au passage du tour de France, sur la D673, près de notre commune, avec une expo aux couleurs des cyclistes !

CONGES du 11/07 au 27/08, REOUVERTURE le 28/08

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite BON ETE et BONNE LECTURE à tous !



Raie du Moulin

Des désordres ont été constatés, sur le pont Déchiré, situé route de LANS, en limite de LANS et d'OSLON ainsi que sur les berges.

Une expertise va être effectuée pour déterminer l'importance des travaux à effectuer, tant sur la consolidation du pont que sur les affouillements des berges. Afin de sécuriser le passage sur le pont, un rétrécissement par la matérialisation sur la chaussée sera mis en place de part et d'autre par les communes d'OSLON et de LANS.

La vitesse sera réduite à 30km/h sur le rétrécissement. Aussi, nous vous demandons la plus grande prudence sur cette zone et de respecter la signalétique qui sera mise en place.

Information bruit et respect du voisinage

Nous voilà en période estivale ; il est nécessaire de rappeler quelques règles civiques du vivre ensemble.

Un arrêté préfectoral (du 30 juillet 2001) régit les règles élémentaires concernant le respect du voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, bétonnière, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les différends entre voisins doivent être réglés autant que possible par un dialogue direct entre les familles ; au-delà une médiation peut être organisée en Mairie, avant d'envisager les plaintes en Gendarmerie et d'éventuelles procédures.

Nous vous demandons également d'être vigilants sur les actes illicites dont vous êtes témoins (photos, témoignage précis ou remontées d'informations).

Merci de nous aider à préserver l'identité paisible de notre commune.

Propreté des rues

Nous sommes tous responsables de l'état de nos rues et de l'espace public, nous devons veiller collectivement à ce que les déjections canines soient ramassées par les propriétaires de ces charmants quadrupèdes ...

A l'occasion du repas des enfants, nous avons dû nettoyer les substances laissées par les indéclicats pour permettre aux élèves de s'asseoir dans l'herbe.

Les herbes invasives ou non sur les trottoirs, sur les cheminements piétons devant les propriétés sont à enlever par tous les riverains ; les Agents Territoriaux sont occupés à maintes tâches et ne sont pas à même de couvrir tout le territoire de la Commune (entretien de la voirie, des bâtiments et de la forêt, etc.).

A toutes fins utiles, le Maire peut prendre un arrêté pour rendre ces entretiens obligatoires par les riverains du Domaine public.

Un effort de chacun ne peut que conforter l'aspect paysager agréable de notre village.

Participez au CIO

Après une année de sommeil, le Club Informatique Oslonnais est bel et bien de retour. L'année 2018-2019 a vu l'arrivée de nouveaux adhérents, et comme des inscriptions supplémentaires sont prévues pour la rentrée (septembre), le CIO a besoin de personnes chaleureuses et volontaires pour venir grossir les rangs des formateurs. Pas besoin de connaissances très poussées en informatique, car le cours pour débutants propose des leçons basiques (utilisation clavier/souris, traitement de texte, gestion des fichiers). Si vous aimez partager vos connaissances, si le bénévolat vous tente, rejoignez-nous ! Contactez le Club au 06.74.24.74.98 (secrétaire), appel ou SMS.

Pour les adhérents présents et à venir, contacter l'association dès septembre.

THEATRE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019



Un rendez-vous THEATRE vous est proposé à la salle polyvalente le dimanche 22 septembre à 15 heures. *A partir de 12 ans.*

La troupe Arte Diem de MERCUREY viendra en effet jouer une pièce (comédie) de Sergi BELBEL intitulée "Après la pluie".

Contexte :

Sur la terrasse d'un immeuble, siège d'une multinationale, employés, directrices, coursiers, secrétaires, se retrouvent pour fumer en plein air la cigarette interdite. Deux années de sécheresse ont fini par détraquer le comportement des salariés : affaires de cœur, affaires de ceci, affaires de cela, affaires tout court, tout s'exacerbe dans l'attente de la pluie...

Fumer est dangereux pour la santé

Amicale Pétanque

Onzième sport de FRANCE par son nombre de licenciés, la pétanque est bien représentée dans notre commune. Depuis 42 ans déjà, l'*Amicale Pétanque (AP)* d'OSLON offre à ses adhérents l'opportunité de pratiquer en toute convivialité. L'association n'a eu de cesse d'évoluer, avec un nombre d'adhérents ayant plus que doublé depuis le début du siècle pour atteindre aujourd'hui 73 membres – dont 13 femmes. Le président actuel est Jean-Pierre ROCHETTE (il a succédé à Claude SEURRE en 2010).

Outre les entraînements chaque mercredi à partir de 14h, ce club dynamique participe à de nombreuses compétitions et concours. Un concours officiel, réservé aux seuls licenciés, a lieu deux fois par an vers mars puis juin. Un autre, dit « de propagande », est ouvert à tous et se déroule cette année les 2, 16 juillet et 20 août. De plus en plus de compétitions sont d'ailleurs mises en place par la Fédération, notamment des rencontres entre clubs, du 15 mai à fin juin puis en septembre (pour 7 rencontres au total).



A noter que l'AP d'OSLON compte deux équipes de seniors, trois de vétérans (à partir de 60 ans) et une féminine ; en 2019, cette dernière s'est d'ailleurs qualifiée pour le championnat régional à BESANÇON.

Chaque année sont également organisées des compétitions avec nos amis bressans (clubs de PIERRE DE BRESSE, LESSARD EN BRESSE, SAINT-GERMAIN DU BOIS et SAINT-ETIENNE EN BRESSE), durant lesquelles la coupe du challenge est remise en jeu – et fréquemment remportée par l'association oslonnaise !

Une journée familiale est aussi prévue annuellement, autre occasion de profiter d'un moment chaleureux autour de cette activité ; deux lotos ainsi que deux concours de belote, ces derniers en collaboration avec le club *Au fil des ans*, sont également planifiés.

Pour adhérer à l'association, il suffit de contacter l'un de ses membres, fournir une photo d'identité et s'acquitter d'une cotisation (35€ en 2019) ; la licence est délivrée courant décembre. Les adhérents sont de tout âge, Oslonnais ou non – certains venant de LANS, LUX, CHATENOY EN BRESSE ou encore LESSARD LE NATIONAL – bien que les jeunes soient, hélas, en minorité.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Habitants d'OSLON, si vous êtes intéressés par un lot de bois de chauffage, pensez à vous inscrire au secrétariat de la Mairie avant fin septembre.

Élection des reines



Le comité des fêtes de Chalons organise l'élection de la Reine du Carnaval 2020.

Les candidatures sont à effectuer avant le 15 octobre 2019.

Les jeunes filles de 18 à 24 ans qui seraient intéressées pourront retirer un dossier d'inscription auprès du Comité des Fêtes de Chalons sur Saône...

Tél : ☎ 03-85-92-23-68.

Mail : <http://carnavaldechalon.com>

Route 71

Le Conseil Départemental de Saône et Loire, avec les professionnels du tourisme et les vigneronnes ont mis en place une application mobile " Route 71, Bourgogne du Sud" qui permet de regrouper les infos viticoles et touristiques du département.

Des bornes digitales interactives seront installées dans plusieurs villes et villages du département, à destination des habitants, des touristes et des amoureux de notre territoire.

Cette application permet la découverte des vins et vignobles, la gastronomie ainsi que les sites remarquables de la Saône et Loire.



Vélo à assistance électrique

Le Grand CHALON a décidé de renouveler le dispositif de prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Comme en 2018, la prime peut couvrir jusqu'à 20% du prix du vélo dans la limite de 200 €, et peut atteindre 350€ si vous achetez deux vélos.

Pour en bénéficier, il faut habiter dans le Grand CHALON et faire la demande auprès du service mobilité du Grand CHALON en présentant quelques pièces justificatives.

Pour plus d'info. : <http://www.legrandchalon.fr>



Protection chiens dangereux

Suite à plusieurs attaques de chiens ces derniers mois, la Préfecture demande aux Maires de rappeler les principales dispositions en vigueur en matière de détention de chiens de catégorie définie comme dangereuse.

Chien de 1ère catégorie (chiens d'attaque) ➔ Staffordshire terrier - Mastiff, Tosa ...

Chien de 2ème catégorie (chiens de garde et défense) ➔ Stafford terrier, Tosa et Rottweiler...

Une détention des chiens présumés dangereux par la loi est soumise à la délivrance d'un permis par le Maire de la commune où réside l'animal.

Le permis prend la forme d'un arrêté municipal.

Chiens mordeurs :

Tout fait de morsure d'une personne par un chien doit être déclaré à la Mairie.

Le propriétaire ou son détenteur doit soumettre son chien à une période de surveillance sanitaire (15 jours) et à une éducation comportementale.

Ambrosie

L'ambrosie est une plante invasive annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques.

La lutte contre l'ambrosie est donc essentielle et s'impose à tout propriétaire de terrain infesté.

Tous les acteurs sont concernés : Etat, Collectivités, gestionnaire de linéaires routiers, ferroviaire, milieu agricole et particuliers.

L'élimination de l'ambrosie doit intervenir avant la pollinisation pour éviter les émissions du pollen et l'impact sur les populations et empêcher de la formation des graines soit au plus tard avant le 15 Août.

Cette lutte est obligatoire dans le département depuis le 27 mai 2004 par arrêté préfectoral, mis à jour le 16 Avril 2019.

Un référent a été désigné sur notre commune afin de :

- Repérer la présence de cette espèce.
- Participer à la surveillance.
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir ou pour lutter contre la prolifération en application de l'arrêté préfectoral.
- Contribuer, sous l'autorité du Maire, au respect de la réglementation en vigueur.



Promenade en deudeuche



Après un faux départ l'été dernier, sa deudeuche jaune lui ayant été volée, notre concitoyen Jean-François MOUTON a rebondi.

Auto-entrepreneur, il vous propose avec cette nouvelle 2 CV, de vous faire découvrir le vieux CHALON, la côte Chalonnaise et Beaunoise, le patrimoine local, etc.

Aussi, il accompagne par ses services les cérémonies de mariage et sur un air d'accordéon, il vous accueille à bord de sa Mistinguett.

Pour le contacter : Tel. 07.67.88.59.69

Bulle d'un soir

Aurore COLIN

Tel : 07.67.86.25.29

Aurore, Jimmy et leur petite fille, Cloé ont rejoint OSLON, fin 2018. Ils se sont ainsi rapprochés de la famille d'Aurore en répondant à leur souhait de bâtir à proximité de CHALON/SAONE et des commerces de proximité.

Aurore, actuellement en congé maternité, travaille en restauration tandis que Jimmy est technicien en BTP (Bâtiment Travaux Public).



Un jour, Aurore et Jimmy souhaitent louer un jacuzzi à domicile car ils ont fait l'expérience en région parisienne chez des amis et ont adoré. Malheureusement, impossible de trouver un prestataire proposant ce type de service dans la région.

Alors, pour pouvoir se faire plaisir et permettre à d'autres de découvrir et profiter du concept, ils décident de créer une micro-entreprise et de devenir installateur pour "Bulle d'un soir", réseau n°1 dans ce domaine.

Le partenariat leur permet de bénéficier de toutes les formations nécessaires et d'avoir un périmètre d'actions attiré dans un rayon de 60 km autour de CHALON/SAONE.

Livraison, montage, mise en service, démontage, nettoyage (le respect de règles strictes d'hygiène est garanti) sont réalisés par les installateurs.

Le matériel proposé à la location est de la marque INTEX, dispose de 4 places et occupe seulement 4 m². Il peut être utilisé aussi bien en intérieur qu'en extérieur et le remplissage (700 L d'eau maximum) ne représente que 3 € en moyenne.

La température de l'eau peut être adaptée en fonction des saisons et des demandes, tout comme beaucoup d'autres services qui peuvent être personnalisés. En effet, au-delà des packs déjà existants, Aurore et Jimmy sont à l'écoute pour réaliser des offres sur mesures, inédites afin de permettre à leurs clients d'avoir chez eux un moment de bien-être original.

N'hésitez-pas à consulter Aurore et Jimmy, tout devis est offert !

Mot du Glaud'

Pou fini l'mandat on va s't'an née r'faire la rue du Galois. Y va éte noute darrer grou boulot d'2019 pou qu'les finances restint pas trop mauvaises apeu qu'le prochain conseil pouve faire le budget 2020 sans trop de soucis.

La rue du Galois va éte faite c'ment les autes rues d'Oslo dans les an nées passées(chemin pou les piétons en gravillons et rue en enrobé aveu plusieurs couleurs pou bien différencier l'tout).

Un'réunion publique a été faite aveu les gens qu'habitant lavo au Galois pou bien les mettre au courant de s'qui va s'passer.Y'a eu quéques questions apeu observations, s'qu'es bien normal. L'maire daveu l' maître d'oeuvre y'en r'épondu du mieux possible.

Tout l' monde voudro ben que c'projet s'passe bien, Y va s'fare aux moués d'septembre octobre. Si les gens du galois sont contents dans la majorité y va ben aller.



Ficoïde jaune (Malephora lutéa)

Originaires pour la plupart d'Afrique du Sud et importés par des marins, les ficoïdes du genre *Malephora* sont des plantes grasses rampantes résistantes à la chaleur, au soleil et au gel (jusqu'à - 8°C).

La floraison débute avec les premiers soleils et se termine aux gelées.

A l'état sauvage, cette plante se trouve à présent sur les côtes méditerranéennes.

Quant à la plantation, elle se fait en pleine terre, plein soleil ou mi-ombre et ne nécessite pas d'arrosage ni de surveillance particulière car le ficoïde jaune ne craint pas les parasites.

Ce couvre-sol produit de longues et fines racines. Cela permet de gommer un défaut du terrain en formant un "tapis magique" ou fleurir une rocaille, une grosse jarre, une plate-bande, etc.

Les feuilles sont cireuses et les fleurs sont jaunes.

Après la chute des pétales, une capsule fermée par une membrane, contenant les graines est bien visible et apparente. Cette capsule s'ouvre avec la pluie et libère les graines.

Au terme de 1 an, un plant couvre une surface d'un demi-mètre carré.



A vos agendas

- 16 Juillet : Concours Propagande
- 2 Septembre : Rentrée Scolaire
- 22 Septembre : Théâtre
- 23 Septembre : Belote club au Fil des Ans
- 19 Octobre : Soirée Ambiance & Loisirs
- 15 Novembre : Soirée sans télé
- 16 Novembre : Loto Amicale Pétanque
- 18 Novembre : Belote
- 22 Novembre : Don du Sang
- 07 Décembre : Concert DRIGON



Etat civil

Décès :

- M. BOUILLOT Emile le 11 avril
- M. FRECHOT Claude le 28 avril
- M. GANDREY Philippe le 30 avril
- Mme GIRARD épouse BURDY Danielle le 17 juin



Naissances :



- TEMEL Sefa né le 17 mai à CHALON S/S
- TAJEDDINE Karim né le 8 juin à CHALON S/S

Pacs / Mariages :

PACS :

- Mme DUQUENNOY Laura et M. COUCHOUX Pierrick le 13 avril
- Mme PRENETA Marion et M. HUGONNOT Reinald le 19 avril



MARIAGE :

- Mme MOREL Emilie et M. MANERA Thibaut le 6 avril
- Mme YANG Sing et M. XIONG Vichay le 8 juin

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

✂.....
 Nom, Prénom (facultatif)

